



Journée de mobilisation transnationale en soutien au peuple iranien

**Place du Trocadéro, Paris
mercredi 8 février à 18h**



Journée de mobilisation transnationale en soutien au peuple iranien

La répression en Iran franchit encore un cap avec la multiplication des condamnations à mort.

Depuis la mort de Jina-Mahsa Amini, la colère gronde en Iran parmi les étudiant.es, les femmes (qui se déplacent désormais à visage découvert), les salarié-es, etc. avec le soutien de la grande majorité de la population.

La répression envers les manifestant.e-s est sanglante. En Iran, vouloir constituer des syndicats, manifester, faire grève ou exprimer des opinions ou des convictions déplaisant au gouvernement sont considérés comme des crimes, que le régime iranien réprime par l'application généralisée de sévices et de la torture, de très lourdes peines, ou encore des exécutions arbitraires. Ces méthodes répressives sont inacceptables.

La répression, qui s'est accrue, vise à créer une atmosphère de peur pour dissuader toutes celles et ceux qui voudraient lutter pour de justes revendications. Mais cela n'entame pas la détermination du peuple iranien qui continue à manifester en appelant à la chute du régime tout en refusant un éventuel retour de la monarchie.

A travers différents pays (Royaume-Uni, Danemark, Norvège, Suède, Canada...), des mouvements de soutien se sont formés. Des collectifs et des organisations syndicales organisent régulièrement des événements de soutien dont des manifestations.

Face à l'amplification de la répression, des syndicats, collectifs et autres mouvements de ces pays ont décidé d'appeler ensemble à une journée transnationale de mobilisation le mercredi 8 février.

A Paris, le collectif intersyndical appelle à un rassemblement à proximité de l'ambassade d'Iran,

**Place du Trocadéro, Paris 16^{ème} (métro Trocadéro)
mercredi 8 février à 18h**

En soutien à la mobilisation des iraniennes et iraniens, le collectif intersyndical souhaite également interpeller l'ambassade iranienne, notamment sur le sort des syndicalistes emprisonné-es.

Le collectif intersyndical reste mobilisé aux côtés des iraniennes et des iraniens pour que leurs aspirations légitimes de liberté et de démocratie deviennent une réalité.

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Confédération générale du travail (CGT)

Fédération syndicale unitaire (FSU)

Union syndicale Solidaires

Union nationale des syndicats autonomes (UNSA)

<http://www.iran-echo.com>

Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (S.S.T.I)
sstiran@yahoo.fr

Interventions des organisations syndicales

Introduction par le Collectif syndical

Si nous sommes rassemblé.es ici aujourd'hui, c'est parce qu'une jeune femme, Jina-Mashah Amini, est morte pour une mèche de cheveux dépassant de son voile.

C'est également parce que dans la foulée la grande majorité de la population s'est soulevée pour en finir avec la répression, l'oppression, l'absence de liberté, le non respect des droits fondamentaux, l'exploitation, etc.

C'est aussi parce que depuis des dizaines d'années :

- des femmes résistent à l'oppression et aux lois misogynes,
- des salari-es se battent pour leurs revendications dont celle de pouvoir constituer librement constituer des organisations syndicales,
- des populations discriminées luttent pour le respect de leurs droits.

C'est également parce que des exilé.es et des syndicalistes du pays où ils/elles résident désormais ont cherché, depuis des années :

- à faire connaître la situation réelle en Iran,
- organisé ensemble des actions nationales et internationales de solidarité avec les militant-es réprimé-es d'Iran.

C'est enfin parce qu'au Royaume-Uni deux organisations syndicales et une association ont appelé à faire du 8 février une journée transnationale de solidarité avec le soulèvement iranien.

Grâce à cet appel, des mobilisations ont également lieu ce 8 février d'autres pays comme la Belgique, le Danemark, l'Allemagne, la Suède, la Norvège, l'Espagne, le Canada, etc.

Les Iraniennes et Iraniens qui affrontent quotidiennement la répression ont besoin de savoir qu'ils/elles ne sont pas isolé-es.

Et cela d'autant plus que les grèves, qui avaient permis en 1979 de chasser la dictature précédente ont aujourd'hui du mal à prendre leur essor en Iran, en partie suite à l'emprisonnement de nombre de syndicalistes, dont certain-es depuis le mois de mai.

Notre rôle n'est pas de décider quoi que ce soit à la place de celles et ceux qui se mobilisent en Iran.

Il est de faire connaître leur mouvement et leurs revendications.

Il n'est pas non plus question pour nous de servir de caution à des tentatives de remettre en selle des personnalités ou organisations liées aux dictatures qui se sont succédées depuis un siècle en Iran.

Nous exigeons :

- l'arrêt immédiat des condamnations à mort, des exécutions et l'abolition de la peine capitale.

-la libération immédiate de l'ensemble des prisonnier.es politiques et syndicaux, et des personnes

Nous demandons la mise en place d'un comité international pour mener une enquête indépendante sur les lieux de détentions en Iran.

Nous soutenons :

- le combat des femmes pour le droit à disposer de leur corps. Nous exigeons avec elles l'abolition de toutes les lois misogynes ainsi que l'apartheid de genre.
- les droits fondamentaux et démocratiques des Iraniennes et Iraniens, qu'ils/elles soient leur origine ou leur religion
- les travailleurs et travailleuses d'Iran dans leur lutte pour la dignité, leurs droits à se défendre par la grève ainsi que par la construction de syndicats et d'organisations politiques.

Nous exigeons de nos gouvernements :

- le gel des avoirs des plus hauts dirigeants et oligarques iraniens
- la levée du secret bancaire et commercial pour bloquer les richesses accumulées par les dirigeants de la République Islamique, des Gardiens de la révolution et des entreprises qui leurs sont liées.
- l'arrêt de toute collaboration industrielle, économique et diplomatique avec la République Islamique.

Solidarité avec les femmes d'Iran

Cela fait des années que le collectif intersyndical français dénonce la situation des travailleurs en Iran, et notamment des syndicalistes, emprisonnés et torturés, il n'est aujourd'hui pas une semaine sans événement de soutien aux iraniennes et aux iraniens qui, depuis la mort de Jina-Masha Amini, manifestent leur rejet du régime en place et réclament démocratie, justice et liberté.

En Iran, les femmes sont aux premiers rangs des mobilisations actuelles, et parmi elles étudiant·e·s, enseignant·e·s, salarié·es, retraité·e·s, minorités nationales, toutes sont concernées. Toutes les luttes actuelles convergent et s'unissent autour du slogan « Femme, vie, liberté ». De plus en plus d'images nous viennent d'Iran montrant des femmes dans la rue sans voile, certaines brûlent ce voile islamique que le gouvernement leur impose de porter.

Depuis des années, les femmes affirment leur volonté d'émancipation. Leur voix s'est amplifiée après l'annonce de la mort de Jina-Masha Amini en septembre dernier, Aujourd'hui, les manifestant.es veulent en finir avec l'obligation du port du voile et toutes les lois patriarcales qui entravent leur droit à disposer de leur corps.

Elles veulent renvoyer la honte et l'humiliation qu'elles subissent quotidiennement sur le pouvoir en place et des slogans tels que « C'est toi l'obsédé, et moi la femme libre », ne cessent d'être scandés par les manifestantes.

Si le régime réprime l'immense majorité de la population, il s'en prend prioritairement aux femmes.

Il faut bien comprendre qu'en Iran, les violences sexistes et sexuelles sont légitimées par le pouvoir patriarcal détenu par le clergé. Les violences faites aux femmes sont un pilier de l'organisation étatique en place, qui considère que les femmes sont inférieures aux hommes.

L'application de la charia est au centre de l'idéologie de ce régime théocratique qui entend contrôler le corps des femmes et légiférer sur leur statut social. Il est, par exemple, interdit à une femme de marcher à côté d'un homme dans la rue. Elle doit marcher derrière, au risque de se faire arrêter par la police des mœurs.

Dans cette période de soulèvement populaire, initié par les femmes, viols et agressions sexuelles sont utilisés comme un outil de répression redoutable pour tenter de faire taire la révolte en cours. De nombreux faits de violences sexuelles commis par les forces de répression contre des manifestantes ont été rapportés.

Pour autant, les femmes iraniennes ne renoncent pas et veulent en finir une bonne fois pour toutes avec ce régime. Rien ne semble entamer leur détermination à vivre libres. Le collectif intersyndical salue le courage des

iraniennes, soutient leur combat pour leurs droits élémentaires à disposer de leurs corps et à pouvoir se vêtir comme elles le souhaitent et rappelle que l'existence même de cette « police des mœurs » en Iran est contraire au respect des droits humains.

Le collectif intersyndical est mobilisé à leurs côtés pour que leurs aspirations légitimes de liberté se concrétisent.

Enfin, le collectif intersyndical renouvelle sa solidarité envers les victimes de la répression, condamne fermement la répression, les arrestations arbitraires, les violences sexuelles et les sentences de peine de mort et exige la libération immédiate et sans condition de l'ensemble des manifestant.es.s détenu.e.s.

La répression des syndicalistes en Iran

Rien n'existe dans la législation iranienne concernant les droits de former un syndicat, ou d'organiser des grèves,

De plus, les seules « organisations » reconnues par la République islamique sont celles affiliées au régime :

- sur les lieux de travail, les « Conseils islamiques du travail », organes de collaboration avec la direction de l'entreprise,
- au niveau des localités les « Maisons des travailleurs ».

Des organisations syndicales représentant réellement les salarié.es existent néanmoins comme par exemple :

- VAHED, le syndicat des autobus de la région de Téhéran), qui a été formé par les travailleurs/euses eux.elles-même.

VAHED est indépendant du patronat, de l'État et des différentes factions du régime.

Il ne s'appuie que sur la mobilisation des travailleurs/euses.

Il n'est pas reconnu légalement et ses militant.es sont régulièrement réprimés et poursuivis.

- Autre exemple, le « Conseil de coordination des associations d'enseignants » qui a, lui aussi, acquis une grande expérience organisationnelle à travers les nombreuses grèves et actions de ces dernières années. Il joue un rôle combatif et décisif sur la scène sociale, et ses militantes et militants sont également sévèrement réprimé.es par le pouvoir.

La politique répressive de la République islamique envers le mouvement revendicatif des travailleurs/euses, n'a jamais cessé depuis l'avènement de ce régime en 1979.

La répression actuelle contre VAHED

Une vague d'arrestations déferle sur les militant.es du syndicat VAHED et de la Coordination des associations professionnelle des enseignant.es. Elle a commencé en mai 2022, soit quatre mois avant le déclenchement du soulèvement « Femmes, Vie, Liberté ».

- Deux dirigeants de VAHED, Resa Shahabi et Hassan Saidi ont été arrêtés (avec d'autres militant.es de la cause ouvrière), placés en isolement et mis sous une pression intense.

Ils ont entamé une grève de la faim pendant six semaines, et ont été finalement condamnés chacun à six ans de prison et deux ans d'interdiction de résidence dans la capitale.

- Davoud Rasavi, arrêté en septembre, est toujours en attente de son procès. Il est en détention dans des conditions épouvantables.

La répression contre la Coordination des associations d'enseignant.es

Au moins 44 enseignant.es ont été également arrêté.es en mai 2022, et placés en

détention dans des conditions terribles :

Rasoul Baddaghi (5 ans de prison),

Djafar Ebrahimi (5 ans de prison),

Eskandar Lotfi (qui été libéré),

Mohammad Habibi (5 ans de prison),

Sha'ban Mohammadi (5 ans de prison),

Massoud Nik-khah (qui a été libéré).

Depuis le début du soulèvement, il n'y a pas une semaine sans qu'un.e syndicaliste de l'enseignement ne soit appréhendé.e et jeté.e en prison.

La répression contre les travailleurs du secteur pétrolier

Des protestations de salarié.es contractuels du secteur pétrolier, en soutien au soulèvement « Femme, Vie, Liberté », se sont déroulées entre le 10 et le 12 octobre 2022.

Des centaines de contractuels des sites pétrochimiques de *Bouchehr*, d'*Assalouyeh*, de *Kangan* ainsi que de la raffinerie d'*Abadan* ont mené diverses actions de protestation :

- grèves,

- rassemblements,

- blocages de route

- manifestations en scandant des slogans tel que « Mort au dictateur ».

Les forces de répression ont lancé l'assaut contre les manifestations et procédé à des arrestations.

Selon le « Conseil de coordination des luttes de travailleurs contractuels du secteur pétrolier », environ 250 salariés ont été arrêtés et placés en détention

Les détenus ont été relâchés progressivement après avoir subi des violences physiques et psychiques, ainsi que des menaces.

En plus du service interne de sécurité chargé du contrôle policier permanent du personnel, les forces de sécurité se sont depuis déployées devant tous les sites de ce secteur pour empêcher que des événements similaires ne se produisent à nouveau.

Depuis le 17 janvier, un mouvement de grève et de débrayages des salariés titulaires, portant sur la rémunération et les conditions de travail, se déroule dans le secteur pétrolier.

Selon le « Conseil de coordination des luttes de travailleurs contractuels du secteur pétrolier », une trentaine de grévistes ont été arrêtés, puis relâchés après s'être vus proférer des insultes et menaces.

Les conséquences de la crise économique actuelle sur la population

Une crise économique d'ampleur

Bien que possédant d'importantes réserves de pétrole et de gaz, l'Iran souffre d'une grave crise économique et sociale. Celle-ci est notamment due à la mauvaise gestion par le régime, la corruption, et les sanctions occidentales.

Cette crise s'est encore aggravée dans les 5 derniers mois, et cela accentue le mécontentement à travers le pays :

- L'inflation dépasse officiellement 46 % dont 70 % pour les produits de consommation courante ;
- La monnaie iranienne a perdu depuis septembre plus de 30% de sa valeur, ce qui a un effet direct sur tous les produits.

Le refus des conséquences de cette crise sur la population a contribué au développement des mobilisations ayant suivi la mort de Jina-Mahsa Amini, qui vont au-delà de l'obligation du port du hijab dans les lieux publics.

Il en avait été de même dans le passé, notamment en 2017 et 2019, où des manifestations ont eu lieu pour protester contre la hausse des prix et les difficultés économiques.

La mort de la jeune Amini et les manifestations qui ont suivi ont révélé les grands défis auxquels la société iranienne est confrontée, tels que la crise économique, la corruption, les graves inégalités, l'absence de droit du travail et un taux de suicide élevé.

Le soulèvement actuel ne concerne pas seulement le hijab, il vise à changer radicalement le système existant.

Cette crise touche de plein fouet les classes moyennes et pauvres

On estime que 60 à 70 % de la population iranienne vit sous le seuil de pauvreté, et 18,4 % dans la pauvreté absolue.

Dans les conditions actuelles, lorsqu'un.e travailleur/euse perd son emploi, il/elle ne peut même pas survivre une semaine.

Un.e salarié.e dont la paye est payé avec retard est à peu près dans la même situation qu'un.e chômeur/euse. Mais il/elle continue à travailler par crainte de perdre son emploi !

Injustice et à absence de droit du travail

Environ 60 % des emplois sont informels, avec tout ce que cela implique en termes de violation des droits et de perpétuation des inégalités.

Le salaire minimum dans le pays était d'environ 560 euros par mois en 2022, un chiffre qui est resté inchangé par rapport aux années précédentes malgré l'inflation.

Et façon générale, les travailleurs/euses ont perdu une grande partie de leur pouvoir d'achat,
Le régime ayant un contrôle absolu sur l'économie, il favorise certains secteurs au détriment d'autres, renforçant les inégalités entre les différentes classes sociales.
Le corps militarisé des Gardiens de la révolution islamique a bénéficié d'un accroissement considérable de son pouvoir et de son contrôle sur les secteurs stratégiques de l'économie iranienne.

Une croissance inquiétante des suicides

Le fort mécontentement social ne débouche pas uniquement sur des mouvements de protestations.

Il se traduit également par un sentiment de désespoir pouvant conduire à des décisions tragiques telles que le suicide. Selon le quotidien d'État Etemad, un total de 3 589 hommes et femmes sont mort.es par suicide entre mars et novembre 2020.

Selon des données publiées par les services gouvernementaux, sur 100 000 Iraniens, 125 personnes se sont suicidées en 2019. Un nombre très élevé par rapport aux chiffres mondiaux.

En Inde, qui souffre pourtant d'une extrême pauvreté, le taux de suicide est de 16 personnes sur 100 000. D'après l'OMS, il est inférieur 15,4 en Europe.

D'après des médias iraniens, la plupart des personnes ayant tenté de se suicider étaient des jeunes de moins de 30 ans, dont des enfants âgés de 11 à 12 ans.

Les principales causes de suicide sont l'absence d'espoir en l'avenir, les difficultés économiques, les problèmes sociaux, et la répression politique.

Au moins 23 travailleurs/euses se sont suicidé.es depuis mars 2022. Un média iranien note également qu'au moins cinq de ces salarié.e.s se sont suicidés en raison de la pauvreté et du faible niveau de vie.

Toutefois, les chiffres réels peuvent être plus élevés car *"leurs familles n'ont pas révélé la véritable cause du décès en raison de tabous sociaux et culturels"*.

Les régions où l'on enregistre le plus de suicides se trouvent dans certaines des provinces les plus pauvres du pays, où deux jeunes de 20 ans se sont par exemple suicidés après avoir été licencié.es d'une boulangerie.

Un facteur important conduisant aux suicides est "la pression économique sévère et la pauvreté", tandis que dans le cas des femmes, il fait référence aux mariages forcés dont les mariages d'enfants.

L'explication du taux élevé de suicides parmi les travailleurs/euses, est que beaucoup *"ne peuvent réaliser les souhaits de leurs enfants et n'ont aucun espoir pour l'avenir"*. Il s'agit d'un point important car beaucoup ont la seule source de revenus de la famille.

Outre les travailleurs, les enfants, les adolescents et les étudiants subissent également une pression économique brutale.

La Société iranienne pour la protection des enfants estime qu'entre 2011 et

2020, plus de 250 enfants se sont suicidés.

La pandémie de coronavirus a eu un impact tragique sur les enfants, car le confinement et la fermeture des écoles ont obligé de nombreuses familles à acheter des appareils numériques pour participer à des classes virtuelles. Mais les ménages les plus pauvres n'avaient pas les moyens de le faire, ce qui a créé un grand désespoir chez les enfants.

Se mobiliser contre la répression

L'ONG Iran Human Rights (IHR-Droits humains en Iran), basée en Norvège a déclaré vendredi 3 février que depuis le 16 septembre :

- le nombre de personnes dont elle a eu confirmation de la mort est de 488 dont au moins 6 enfants,
- au moins 107 des personnes arrêtées risquent d'être exécutées.

Selon IHR, le Sistan-Baloutchistan serait la province la plus ciblée avec 132 mort.es.

Le régime islamique utilise la peine capitale comme une arme de terreur afin de dissuader les jeunes d'organiser des protestations de rue.

Des personnes sont exécutées pour avoir mis feu à une poubelle, pour avoir lancé des pavés sur les forces de l'ordre, etc. C'est de la folie meurtrière !

D'après les renseignements obtenus auprès des familles des personnes arrêtées ou disparus, plus de 20 00 arrestations ont eu lieu.

L'État iranien reste muet sur ces chiffres, et ne communique pour sa part aucune statistiques. Cela rends encore plus important le travail de dénoncer ces agissements.

Un grand nombre de syndicalistes sont actuellement emprisonné.es, certain.es depuis le mois de mai.

Nous demandons aux autorités iraniennes :

- leur libération immédiate, ainsi que celle de toute personne emprisonnée pour ses opinions ou pour des activités liées à des mobilisations politiques et sociales ;
- la levée des poursuites judiciaires à leur encontre ;
- l'arrêt immédiat des tortures et des condamnations à mort.

Ce positionnement concerne les personnes de toutes nationalités, dont bien entendu les syndicalistes enseignant.es et ceux des autobus de la région de Téhéran comme Réza Shahabi et Davood Razavi.

Message du syndicat des travailleurs des bus de Téhéran et sa banlieue (VAHED)



Les syndicats de plusieurs pays d'Europe et du Canada ont déclaré le 8 février Journée de solidarité transnationale avec le peuple et les travailleurs/euses d'Iran dans une action commune et ont préparé des mobilisations pour cette occasion. Jeudi 7 février, le "Syndicat des travailleurs de l'unité des bus de Téhéran et de sa banlieue" (VAHED) a publié une déclaration adressée à ses "chers amis et camarades de classe", exprimant sa solidarité avec cette journée transnationale dans laquelle elle se reconnaissait, en remerciant les initiateurs de celle-ci.

Votre soutien au mouvement ouvrier et aux luttes pour la liberté et la justice des peuples opprimés de notre pays, depuis de nombreuses années, ainsi que lors des manifestations de ces derniers mois est une source de joie et d'encouragement pour nous.

Malheureusement, des syndicalistes d'Iran, y compris des membres de notre syndicat, sont toujours en prison ou font face à des accusations et à des peines injustes.

Le droit de créer des organisations syndicales indépendantes est complètement bafoué et se heurte à la répression.

Comme vous l'avez indiqué dans vos déclarations, des milliers de manifestant.es ont été arrêté.es et des centaines de personnes ont été tuées et blessées ces derniers mois.

Nous confirmons et soulignons les demandes que vous, nos ami.es, ont annoncées, et notamment :

- la libération inconditionnelle des prisonniers politiques et d'opinion,
- celle de toutes les personnes détenues lors des manifestations sur l'ensemble du territoire iranien,
- l'arrêt immédiat et complet des exécutions capitales.

Pour obtenir la satisfaction de nos revendications immédiates et d'avenir, nous ne comptons que

- sur les travailleuses et travailleurs d'Iran,
- sur la jeunesse opprimée de notre pays,
- sur la solidarité internationales des salarié.es, des personnes éprises de justice, ainsi que des organisations défendant les droits humains.

Nous avons appris que le 8 février 2023, plusieurs actions de solidarité avec les

travailleurs/euses iranien.nes et le mouvement des femmes pour la liberté aura lieu dans des pays européens, dont le Royaume-Uni, la France, le Danemark, la Suède, l'Allemagne et le Canada.

Cher.es collègues, nous apprécions profondément votre attention et votre soutien.

La solidarité ouvrière ne connaît pas de frontières, et nous serons toujours à vos côtés.

Avec nos plus sincères salutations.

Syndicat VAHED des Travailleurs de la Régie du Transport de Téhéran et sa banlieue (7 février 2023)



A Monsieur le Chargé d'affaire de l'Ambassade de la République Islamique d'Iran en France
M. Seyed Hossein Samimifar
4 Avenue d'Iéna,
75016 Paris, France

Paris, le 23 janvier 2023

Monsieur,

Notre collectif syndical vient, par la présente, solliciter une audience à propos d'arrestations intervenues en Iran.

Depuis la mort de Jina Mahsa Amini et les nombreux mouvements et manifestations qui s'en sont suivis, de nombreuses personnes ont été arrêtées et emprisonnées. Parmi elles figurent notamment des syndicalistes.

La liberté de manifester pacifiquement pour défendre ses droits fondamentaux ne doit en aucun être entravée par la répression policière. Aucune arrestation arbitraire ne saurait donc être tolérée à l'égard de manifestants pacifiques.

Ces arrestations sont contraires aux différents traités et conventions internationaux qui s'appliquent à l'Iran, membre de l'Organisation Internationale du Travail.

Par conséquent, notre délégation intersyndicale souhaite pouvoir s'entretenir avec vous afin d'obtenir de plus amples informations sur les raisons ainsi que sur les conditions de ces détentions de militants syndicaux.

Nous vous prions de croire, Monsieur, en notre considération distinguée.

Confédération française démocratique du Travail (CFDT) :
international@cfdt.fr

Confédération générale du travail (CGT) : europinter@cgt.fr

Fédération syndicale unitaire (FSU) : fsu.nationale@fsu.fr

Union syndicale Solidaires : contact@solidaires.org

Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) : europe-international@unsa.org

NB : l'Ambassade d'Iran n'a pas donné suite à cette demande de rencontre